



## CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE : TOU-TE-S EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

Les organisations syndicales de l'académie de Montpellier, CGT Éduc'action, CGT Éduc'action – Enseignement privé, SUD éducation et SUNDEP-Solidaires appellent les personnels de l'Éducation Nationale à **se mettre en grève et à se joindre aux cortèges contre la « loi travail 2 »** et à toutes les initiatives qui seront prises pour revendiquer de meilleurs conditions de travail et de rémunération. Ces mobilisations doivent être l'occasion pour les agents du public de **s'opposer à ces politiques de régression sociale** qui s'appliquent à l'ensemble du pays, et vont dégrader les conditions d'emploi des salarié-e-s du secteur privé comme du secteur public, ainsi que leurs rémunérations, y compris celles des retraité.e.s.

### Défendons ensemble le service public d'Éducation

Le ministre de l'Éducation nationale multiplie les annonces visant à « dénationaliser » l'Éducation nationale, en cassant le cadre national du temps de classe et de travail, en promouvant la concurrence et la compétition entre établissements scolaires, et en donnant un maximum d'autonomie et de pouvoir aux chefs d'établissement et aux collectivités territoriales. Ce qui se profile ne peut que nous inquiéter : sur l'évaluation des personnels et de leur recrutement décentralisé, sur la réforme du bac, sur la réforme annoncée de l'enseignement professionnel cantonnée à favoriser l'Apprentissage, sur la remise en cause des libertés pédagogiques des personnels... **Les premières mesures du ministre et ses projets vont indiscutablement dans le sens d'une École où le libéralisme, la culture de la concurrence et l'évaluation excessive vont être renforcés et où le scientisme va être mis en avant au détriment des libertés pédagogiques.**

### Refusons ensemble les attaques contre les salariés du public

Au vu de ses premières mesures annoncées, **le gouvernement considère les fonctionnaires comme la variable d'ajustement des comptes publics** : suppression de 120 000 postes dans la fonction publique, gel du point d'indice qui se poursuit, augmentation de 1,7% de la CSG sans contrepartie connue, et donc baisse de la rémunération des fonctionnaires et des pensions pour 9 millions de retraité-e-s à partir de 1200 €, rétablissement du jour de carence en cas d'arrêt maladie, report après 2020 du calendrier de mise en œuvre des revalorisations salariales suite au PPCR. La suppression des contrats aidés est la cerise sur le gâteau : en effet, ces personnels sont nécessaires pour accompagner les élèves en situation de handicap, leur fonction est reconnue indispensable par tous, et cela justifierait qu'ils aient un emploi garanti plutôt qu'un statut précaire. Poursuivant la logique inverse **le gouvernement supprime 20 000 contrats aidés dans l'Éducation nationale.**

### Retrait des ordonnances attaquant le Code du travail

**La nouvelle loi travail** va-t-elle faciliter l'embauche ? Va-t-elle favoriser la croissance économique ? Non, bien au contraire. Elle **détruit les droits des salarié-e-s, diminuera leurs revenus, augmentera la précarité et bénéficiera uniquement aux patrons.**

Partout ailleurs où cette politique a été mise en place, elle n'a pas apporté plus d'emplois pérennes mais plus d'inégalités. Les ordonnances discutées en toute opacité cet été et présentées au Parlement à la rentrée prévoient le pire. Plus que jamais, les travailleurs seront jetables : licenciement facilité, mise en place de contrats de projets (extension du CDI de chantier). Ils auront encore moins la possibilité de défendre leurs droits : fusion des instances représentatives (plus de CHSCT), contournement des syndicats et négociation « directe » employeur-salariés.

Pour la CGT Éduc'action, la CGT Éduc'action – Enseignement privé, SUD éducation et le SUNDEP-Solidaires les ordonnances détruisent le code du travail et permettront la remise en cause du statut de la fonction publique. Elles constituent une attaque majeure contre tous les salarié-e-s, du privé et du public.

La croissance de 1 à 1,5% du PIB (soit 20 à 30Md€) doit conduire à un partage de cette richesse et à des avancées sociales !

**La CGT Éduc'action, la CGT Éduc'action – Enseignement privé, SUD éducation et le SUNDEP-Solidaires appellent les personnels de l'Académie de Montpellier à se réunir en heures mensuelles d'informations syndicales et en assemblées générales, à faire grève et à participer aux mobilisations contre la « loi travail 2 » et la politique antisociale du gouvernement Macron.**